

École secondaire Mont-Royal

50 avenue Montgomery

Mont-Royal H3R 1B3



Politique d'évaluation (PEI)



Date de révision : Mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Mission et vision de l'établissement	2
Énoncé de politique	3
But de l'évaluation.....	3
Principes d'évaluation	4
Attentes de l'établissement	5
Évaluation efficace.....	6
Évaluation formative.....	7
Évaluation sommative	7
Droits et responsabilités	8
Établissement	8
Enseignant(e)s	9
Élèves.....	9
Parents/tuteurs légaux	10
Critères d'évaluation	11
Normalisation interne.....	11
Consignation et transmission des résultats de l'évaluation de l'IB	12
Pratiques communes de l'établissement	12
Exigences locales et principes d'évaluation de l'IB	12
Système de notation et de transmission des résultats imposé par les exigences locale	12
Arrimage entre les exigences locales et les principes d'évaluation de l'IB	12
Liens avec les autres politiques	13
Liens avec la politique d'intégrité	13
Liens avec la politique linguistique.....	13
Liens avec la politique d'inclusion	13

Préambule

L'école Mont-Royal est une école d'éducation internationale depuis l'année 2000. Le programme d'éducation intermédiaire (PÉI) est un programme inclusif et offert à tous les élèves de notre école. Nous ne procédons pas à une sélection des élèves en fonction de leurs résultats scolaires, puisque nous sommes une école de quartier.

Située dans un des quartiers les plus cossus de l'île de Montréal, notre école compte quelque mille élèves. Les élèves ne sont pas tous issus de familles favorisées. En fait, l'indice de défavorisation utilisé par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) indique un deuxième rang sur une échelle de 1 à 10, le plus petit nombre correspondant à l'indice le plus favorisé.

La diversité culturelle et linguistique caractérise bien la clientèle. En 2022-2023, 49% des élèves sont nés au Québec, alors que les autres proviennent surtout de la Chine, de l'Iran, du Liban, de la Syrie, de la France et d'autres pays. Une forte majorité d'élèves sont issus de l'immigration. En effet, en 2022-2023, 51% des élèves sont des immigrants de première génération (élèves nés hors Québec).

Un grand nombre de nos élèves proviennent de l'Académie Saint Clément, une école de quartier et d'autres élèves proviennent de l'école Guy-Drummond, où tous les élèves suivent le Programme de l'école internationale ainsi que d'autres écoles publiques ou privées.

La réussite scolaire des élèves de l'école secondaire Mont-Royal est impressionnante. En juin 2022, malgré deux années de pandémie, plus de 91% des élèves de cinquième secondaire ont obtenu leur Diplôme d'études secondaires (DES). Aussi, 93% des élèves ont obtenu le Diplôme d'études secondaires internationales (DÉSI) et le diplôme de la SÉBIQ.

Mission et vision de l'établissement

À l'école secondaire Mont-Royal, nous comprenons que l'évaluation fait partie intégrante de l'apprentissage. Évaluer ses apprentissages permet de faire le point afin de se fixer de nouveaux objectifs pour continuer à progresser.

L'évaluation critériée (à l'aide des critères de l'IB) fait partie des pratiques de tous les enseignants et est connue de tous les élèves de l'école. Nous travaillons aussi à développer l'évaluation formative comme un outil favorisant l'apprentissage.

Les stratégies d'évaluation utilisées doivent être le plus possible variées et adaptées aux élèves. Par l'évaluation critériée, les élèves ont l'occasion de démontrer leur compréhension et leur compétence sur différents aspects. Les évaluations peuvent prendre différentes formes comme des travaux écrits, des présentations orales ou visuelles, des projets, des tests ou examens.

Énoncé de politique

Les élèves du PEI de l'École secondaire Mont-Royal sont évalués selon les normes du Programme de formation de l'école québécoise du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec arrimées avec l'évaluation critériée du programme d'éducation intermédiaire de l'IB.

But de la politique

L'école Mont-Royal se dote d'une politique d'évaluation basée sur les normes et modalités d'évaluation de l'école selon les exigences locales. C'est le cadre qui permet à l'ensemble des enseignants de travailler d'une manière réfléchie, concertée, uniforme et qui répond aux besoins des élèves et des parents.

L'établissement s'attend à ce que l'évaluation réponde aux :

I. Exigences locales

Tout au long de leur parcours de cinq ans, les élèves du PEI sont évalués en fonction des normes ministérielles par le biais de l'émission du bulletin unique en trois occasions au cours de l'année scolaire.

L'élève doit chaque année atteindre les objectifs de son niveau. À la fin de chacune des années, un bilan des apprentissages rend compte du niveau de développement de chacune des compétences du programme pour ce niveau. C'est l'analyse du bilan par la direction qui détermine le classement de l'élève pour l'année suivante en 2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaire :

- 2^e secondaire vers 3^e secondaire : un minimum de 26 unités sur total de 36 (y compris de 2 des 3 matières de base) ;
- 3^e secondaire vers 4^e secondaire : un minimum de 26 unités sur un total de 36 (y compris de 2 des 3 matières de base) ;
- 4^e secondaire vers 5^e secondaire : un minimum de 22 unités sur un total de 36 à 40 (y compris de 2 des 3 matières de base)

Dès la 4^e année du secondaire, les élèves doivent respecter les conditions d'obtention du Diplôme d'études secondaires, qui sont les suivantes :

- Obtenir au moins 54 unités de 4^e et de 5^e secondaire, dont au moins 20 en cinquième année ;
- Réussir le cours de français de 5 secondaires ;
- Réussir le cours d'anglais de 5^e secondaire ;
- Réussir un cours de mathématiques de 4^e secondaire (CST, TS ou SN) ;
- Réussir le cours d'histoire du Québec et du Canada de 4^e secondaire ;
- Réussir un cours de sciences de 4^e secondaire (ST ou STE) ;
- Réussir un cours d'arts de 4^e secondaire ;
- Réussir un cours d'éthique et culture religieuse ou l'éducation physique de 5^e secondaire.

Chaque matière comporte une ou deux compétences disciplinaires qui doivent être évaluées au minimum deux fois par année. De plus, une compétence transversale est évaluée chaque année.

2. Exigences de l'IB

Les enseignants évaluent au moins deux fois chaque aspect de chacun des critères de leur groupe de matière. Ils utilisent les grilles d'évaluation selon le niveau de leurs élèves :

- 1^{re} secondaire : grilles de 1^{re} année du PEI ;
- 2^e secondaire : grilles de 1^{re} et/ou de 3^e année du PEI ;
- 3^e secondaire : grille de 3^e année du PEI ;
- 4^e secondaire, grilles de 3^e et/ou de 5^e année du PEI ;
- 5^e secondaire : grilles de 5^e année du PEI.

Les grilles sont présentées aux élèves en même temps que le travail. Elles sont expliquées et justifiées (clarifiées) en fonction de la tâche.

Exigences de l'obtention du bulletin officiel de l'IB

- Avoir réussi son projet personnel ;
- Avoir satisfait aux exigences du service-action.

Exigences de l'obtention du diplôme du DÉSI (diplôme d'éducation secondaire internationale de la SÉBIQ)

- Réussir le cours de français de 5^e secondaire + enrichissement culturel ;
- Réussir le cours d'anglais 5^e secondaire + enrichissement culturel ;
- Réussir le cours d'espagnol ;
- Réussir son projet personnel ;
- Satisfaire aux exigences du service-action ;
- Réussir le cours de monde contemporain et d'éducation financière ;
- Réussir le cours de mathématiques de 5^e secondaire ;
- Réussir le cours de science de 5^e secondaire.



Évaluation efficace

Afin d'assurer une évaluation efficace, l'ensemble des enseignants se mobilise à :

- Utiliser des grilles de l'IB pour la correction et la transformation en pourcentage, pour l'utilisation des évaluations pour le bulletin du ministère de l'Éducation s'ils jugent que cette transformation est pertinente.
- Utiliser le meilleur ajustement pour attribuer le niveau atteint pour un critère.
- Participer à la planification en septembre de toutes les tâches évaluées par les critères de l'IB.
- Communiquer les niveaux IB obtenus lors des différentes tâches à l'aide de la plateforme Mozaïk et ce, tout au long de l'année.
- Encourager l'utilisation des grilles critériées pour le plus de travaux possibles.
- Clarifier les grilles selon les tâches.
- Planifier les tâches d'évaluation à l'aide du calendrier pour assurer une bonne distribution des épreuves et diminuer le stress des élèves.
- Diversifier les types d'évaluations (orales, écrites, projets, etc.) et les évaluer sous différents angles.
- Utiliser plusieurs stratégies d'évaluations formatives pour aider l'élève dans sa préparation aux évaluations.
- Utiliser les projets interdisciplinaires pour faire comprendre l'évaluation critériée.
- Favoriser les rencontres de travail par groupe-matière pour élaborer des tâches.
- Favoriser l'autoévaluation pour responsabiliser les élèves par rapport à leurs apprentissages.
- Utiliser la rétroaction pour favoriser l'apprentissage des élèves.
- Valoriser les qualités du profil de la communauté d'apprentissage dans un contexte d'évaluation.
- En cours d'année proposer des tâches et des évaluations dont le niveau se complexifie.
- Utiliser le modelage avec les élèves afin de s'assurer qu'ils comprennent bien la tâche qu'ils ont à faire (donner des exemples et des contre-exemples).
- Une évaluation qui permet à un élève de réfléchir sur sa façon de travailler.
- Une évaluation qui permet à l'élève de démontrer ses connaissances et de valider le degré de maîtrise de la matière enseignée tout en minimisant l'effet du hasard.

Principes d'évaluation

Évaluation formative :

- Proposer des activités en équipe (pratique guidée et pratique autonome).
- Commenter de manière personnalisée les exercices/devoirs des élèves.
- Planifier des quizz de façon régulière, pour valider la compréhension de la matière.
- Utiliser le questionnement en grand groupe pour valider la compréhension des élèves.
- Favoriser les autos-évaluations avec la rétroaction de l'enseignant ou avec les pairs.
- Utiliser des pratiques d'examen comme forme d'évaluation préparatoire (ex : ancienne version d'examens du ministère).
- Faire partager les élèves en laboratoire avant une évaluation.
- Utiliser la technique des réseaux de concepts (à la main ou avec des applications technologiques) pour résumer les cours.
- Utilisation d'un journal de bord : dans lequel les élèves peuvent noter leurs analyses, impressions et observations afin de garder des traces de leurs apprentissages.
- En musique : écouter les élèves par section d'instruments pour donner des commentaires constructifs.

Évaluation sommative :

- Préparer des examens de fin de chapitre.
- Préparer des examens avec choix de réponses, réponses courtes et questions à développement, afin de mesurer les acquis et la compréhension de l'élève.
- L'évaluation sommative, peut se faire en discussion de groupes ou de sous-groupe sur un sujet.
- L'évaluation sommative peut être adaptée en fonction des particularités de l'élève (à l'oral en récupération par exemple).
- Présenter une évaluation qui se base sur la recherche afin d'expliquer des résultats et soutenir une hypothèse (ex : rapport de laboratoire).
- Permettre des évaluations d'instruments (après 5-6 cours d'apprentissage).

Droits et responsabilités

Établissement

Responsabilités

- Soutenir les élèves dans la préparation des évaluations.
- Soutenir les enseignants dans la mise en place des mesures adaptatives.
- Valider et superviser l'organisation des évaluations sommatives.
- Soutenir les enseignants dans l'administration des évaluations des élèves ayant droit à des mesures adaptatives.
- Soutenir les enseignants lors de cas de plagiat.
- Soutenir les enseignants dans leur jugement professionnel.

Enseignant(e)s

Droits

- Les enseignants doivent utiliser des grilles d'évaluation ainsi que leur jugement professionnel, afin d'évaluer les élèves.
- Ils doivent décider du nombre et du type d'évaluations à donner pour chacune des étapes, selon leur jugement professionnel.
- L'enseignant a la responsabilité de mesurer et d'évaluer l'atteinte des objectifs pour chacun des élèves.
- Ils doivent choisir les formes d'évaluation en tenant compte de la transparence et de l'apprentissage des élèves.
- Chaque enseignant a le droit de préparer ses propres évaluations et adapter ces évaluations aux besoins des élèves.
- Ils doivent s'assurer de donner des évaluations justes et claires aux élèves.
- Pour pouvoir mesurer l'atteinte des objectifs, ils doivent expliquer les grilles d'évaluations aux élèves.
- L'enseignant, étant l'expert de la matière, a le dernier mot en ce qui concerne le degré de compétence de ses élèves.

Responsabilités

- Proposer des évaluations diagnostiques dans la mesure du possible (en début de chapitre ou de module), formatives (lors de l'apprentissage) lorsque nécessaire et sommatives (en fin d'apprentissage).
- Préparer les élèves adéquatement pour les évaluations.
- Informer les élèves et leurs parents (tuteurs) des résultats obtenus lors des évaluations sommatives.
- Permettre aux élèves de regarder leurs évaluations afin d'identifier et de comprendre leurs erreurs.
- Expliquer aux élèves les principes de l'évaluation par critère, présenter les grilles d'évaluation et les clarifier en fonction de la tâche.
- Participer à l'élaboration du calendrier des tâches (tâches IB + drive de la direction) afin de respecter, dans la mesure du possible, la limite de deux évaluations par jour.
- Annoncer les blocages horaires (aux pairs et aux élèves) dans un délai raisonnable.
- Tenir compte des mesures adaptatives des élèves.

Droits et responsabilités

Élèves

Droits

- Reprendre les contenus manqués lors de ses absences.
- S'assurer d'avoir une bonne compréhension des contenus étudiés.
- Effectuer un retour sur ses évaluations pour identifier et comprendre ses erreurs.
- Demander de l'aide lorsque nécessaire.
- Demander une rétroaction personnalisée, au besoin.

Responsabilités

- Inscrire dans son agenda les dates des évaluations et les contenus qui seront évalués.
- Organiser sa préparation aux différentes évaluations.
- Bien se préparer et ne pas manquer les évaluations
- Corriger ses lacunes
- Se préparer et donner la preuve, lors de l'évaluation, de son engagement dans ses études.
- De bien comprendre sur quoi ils sont évalués
- De participer dans les évaluations formatives et sommatives
- Les élèves doivent bien se préparer pour ses évaluations.
- S'appropriier les critères d'évaluation, présentées par les enseignants.
- Faire preuve d'honnêteté et d'intégrité intellectuelle.
- Respecter les règles de l'évaluation, dépendamment de la matière.

Parents/tuteurs légaux

Paragraphe d'introduction...

Droits

- Être au courant de la politique d'évaluation de l'école.
- S'assurer que si son enfant s'absente lors d'une évaluation, celui-ci fasse les démarches nécessaires avec l'enseignant pour la reprendre.
- Consulter les évaluations de leur enfant.

Responsabilités

- Se tenir au courant des évaluations données par les enseignants via Mozaik ou l'agenda de son enfant.
- Assurer à son enfant le suivi et le soutien nécessaires pour le supporter dans son cheminement scolaire.
- Être au courant des notes de leur enfant.
- Préparer et superviser leurs enfants.
- S'assurer que leur enfant fournis l'effort nécessaire dans leurs études.
- Comprendre les buts de l'apprentissage et les critères caractérisant un travail.
- S'assurer que leurs enfants sachent bien la date de leurs évaluations(classrom, Mozaik).
- De s'informer auprès de l'équipe école.
- Encourager et soutenir les efforts de leur enfant.
- Encourager leurs enfants pour bien réussir leur évaluation, s'assurer qu'ils connaissent bien le matériel et les aider à pratiquer
- De se tenir au courant des évaluations à venir, de prendre connaissance des résultats aux évaluations lorsque consignés sur Mozaik; de vérifier auprès de l'enfant leur degré d'implication (études, pratique) lorsque les résultats ne sont pas à la hauteur de leur potentiel.

Quelques pratiques de la normalisation interne :

- Lorsque plus d'un enseignant enseigne la même matière et le même niveau, ils s'assurent d'une compréhension commune des descripteurs des critères.
- Idéalement, ils corrigent ensemble au moins deux copies du travail d'élèves (un plus fort et un moins fort).
- En ce qui concerne la normalisation interne, participer à des rencontres entre collègues d'un même département pour s'assurer de la compréhension des descripteurs et l'attribution des niveaux.
- Échanges et discussions des évaluations faites par niveau
- Quelques examens communs au courant de l'année et un examen final commun.
- Produire ensemble les questions et le corrigé. Faire la révision ensemble d'un ensemble de copies.
- En discutant toujours (presque chaque jour) avec nos collègues
- Partage des évaluations et discussions de celles-ci.
- Faire les examens en même temps, des examens uniformes pour tous les groupes (blocage horaire)
- Au département de musique, le travail se fait beaucoup en collaboration. Partage des tâches de direction entre les groupes. Après une évaluation, une comparaison des résultats des élèves et les élèves ont le droit de faire leur test avec un ou l'autre des enseignants de musique.
- Pour le Projet personnel, une correction en grand groupe d'exemple de rapport permet une compréhension uniforme des critères d'évaluation.

Pratiques communes de l'établissement

Toutes les évaluations critériées sont consignées sur la plateforme Mozaïk. Les parents consultent ses résultats en tout temps. Selon les normes et modalités d'évaluation de l'école, au moins un résultat de chacun des critères A, B, C et D de chacun des groupes de matières, doit être consigner, et ce, avant la fin de la 2^e étape.

Aucun bulletin des évaluations critériés n'est émis à l'école secondaire Mont-Royal.

Système de notation et de transmission des résultats imposé par les exigences locales

Paragraphe d'introduction... (Il faut décrire vos pratiques au regard de la notation et de la transmission des résultats selon les exigences de votre gouvernement).

Arrimage entre les exigences locales et les principes d'évaluation de l'IB

À l'école secondaire Mont-Royal, les enseignants utilisent les grilles d'évaluation critériés de l'IB et la grille d'équivalence en pourcentage de la Sébiq afin de convertir les résultats en pourcentage et consigner les évaluations au bulletin du ministère.

Les enseignants transmettent tous les résultats des évaluations via le portail des parents Mozaïk. Aucun bulletin n'est transmis aux parents.

Liens entre la politique d'évaluation et la politique d'intégrité intellectuelle

Les deux politiques sont étroitement liées. L'intégrité intellectuelle peut affecter la qualité des évaluations. En effet, toute évaluation doit être le travail de l'élève qui l'a remis; si l'élève remet le travail d'un autre comme le sien ou s'il ne fait que copier directement de sa source d'information, il est impossible de valider sa compréhension.

Liens entre la politique d'évaluation et la politique linguistique

Toutes les évaluations (quelques soient leurs formes) doivent être faites dans la langue demandé.

La formulation des questions doit être la plus claire possible, dans la langue respective de l'évaluation.

Pour poser un jugement dans un contexte d'évaluation, il faut que les enseignants soient bien compris et qu'ils soient aussi en mesure de bien comprendre les réponses données.

Utilisation adéquate de la langue d'enseignement, afin de s'assurer que les élèves comprennent bien la matière.

Pour que l'élève puisse démontrer son degré de maîtrise de la matière enseigné, il doit d'abord être en mesure de comprendre la question.

Liens entre la politique d'évaluation et la politique d'inclusion

À venir..